

# CLUB SUBAQUATIQUE DE GRENOBLE - 2019 / 2020

## Renseignements nécessaires à l'établissement de la licence (même pour les anciens adhérents)

A remplir EN MAJUSCULE – Merci

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Né(e) le :

Tél portable :

Tél domicile :

Email :

Personne à prévenir et téléphone portable :

### Informations Plongée

Niveau de plongeur actuel :

Préparation du niveau :

Encadrement du niveau :

### Inscription

	Adulte	Conjoint ou enfant d'adhérent	Enfant d'adhérent 15-18 ans	Enfant 15-18 ans	Sorties seules	Licence seule	Licence seule pour conjoint ou enfant d'adhérent
Cotisation annuelle	170 €	135 €	80 €	135 €	100 €	50 €	41 €

Carnet ou passeport de plongée : 4 €

PASS REGION : 30 € carte n°...

### Assurances individuelles facultatives<sup>i</sup>

	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
Loisir de base	20 €	25 €	42 €
Loisir « Top »	39 €	50 €	83 €

### A joindre impérativement : AVANT LE 31 OCTOBRE 2019

- Le règlement de l'inscription par chèque (à l'ordre du CSG) ou par virement (RIB disponible sur le site)
- Une COPIE du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine. (Conserver l'original avec soi et en mettre un exemplaire sur le site internet du club).
- Pour les mineurs une autorisation parentale sur papier libre (disponible sur le site)
- Pour l'assurance individuelle facultative, un chèque à l'ordre du cabinet Lafont

Cochez cette case si vous acceptez que vos coordonnées soient communiquées aux autres membres du club.

***Cours piscine tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 19h30 à 21h00 à la piscine Vaucanson.***

Renseignements :

- Gael VANDERBRUGGEN, Président : 06.51.09.98.10
- Roméo CERANTOLA, Trésorier : 06.79.75.65.61
- Magali CAPRERA, Secrétaire : 06.19.57.33.54

Consulter notre site internet : <http://www.clubsubaquatiquegrenoble.fr>

En signant ce document vous acceptez les clauses du règlement intérieur disponible sur le site.

SIGNATURE :

<sup>i</sup> La FFESSM a négocié auprès du Cabinet Lafont des assurances individuelles assistances dont le détail des garanties est disponible sur le site de la fédération <https://ffessm.fr/gerer/assurance>.